



Conseils juridiques sur contrat de travail en association

Par **sxm3397**, le **19/02/2010** à **22:13**

Bonjour,

Je sollicite votre vos conseil en matière du droit du travail. Je suis en phase d'ouvrir une boutique créateurs de mode (bijoux, accessoire, vêtements) en mode dépôt vente. J'ai opté pour le statut association de la loi 1901. De plus, le bail sera un bail précaire.

Je me pose plusieurs question en matière d'embauche. J'aurai besoin de 2 salariés vendeurs pour faire fonctionner l'espace créateurs. Soit 2 mi-temps ou 1 temps plein et 1 mi-temps. Y a t'il un contrat de travail spécifique pour ce type de statut càd association ou vendeur en dépôt vente? Merci de me conseiller.

D'autre part, toujours concernant le statut association. Que vais-je avoir en matière de cotisations et de charge vis à vis de l'etat et du salarié. Vais-je devoir proposer une mutuelle ? panier repas ? etc...

Merci de vos conseils.